

8.4 Certification des organismes scolaires, 1995-2004

Le taux de certification des organismes scolaires atteignait 93 % à la fin de l'exercice 1996-1997 (voir le tableau 8.4). Par contre, au cours de l'exercice 1997-1998, le pourcentage d'organismes scolaires certifiés est passé de 92,9 % à 1,4 %, tandis que le pourcentage d'organismes en évaluation atteignait 95,9 %. Ces variations importantes s'expliquent principalement par la diminution du nombre total d'organismes scolaires. En effet, le 1^{er} juillet 1998, 69 nouvelles commissions scolaires linguistiques ont remplacé les 153 commissions scolaires confessionnelles. À cause de ce changement structurel, on a dû reprendre le processus de certification des organismes scolaires, ce qui explique l'importante augmentation du pourcentage d'organismes scolaires en évaluation. Cependant, depuis 2002, le pourcentage d'organismes scolaires en évaluation est en baisse : il est passé de 94,3 % en 2002 à 72,5 % en 2003 et à 63,8 % en 2004.

En bref

À la fin de l'exercice 1996-1997, la majorité des organismes scolaires étaient certifiés. Avec la restructuration des commissions scolaires survenue en 1998, le processus de certification a dû être repris. En 2004, 13 % des organismes scolaires étaient certifiés.